



Chers Nonnais-bretêchois,

Je suis heureux d'avoir croisé, le matin de la rentrée des classes et lors de la journée des associations, les bonnes mines et les visages reposés de nombre d'entre vous.

De votre côté, vous avez pu constater que, durant l'été, les travaux programmés ont beaucoup avancé.

- A l'école, nos enfants profitent d'une cour rénovée et adaptée aux besoins des personnes à mobilité réduite (PMR). Les travaux de mise en place d'un ascenseur également aux normes PMR se poursuivent.

- Au Nord du village, les travaux de rénovation de la chaussée du boulevard des Plants sont terminés.

- Au Sud du village, les travaux de la rue Charles de Gaulle et du parc de stationnement paysager se poursuivent au rythme prévu.

Concernant le parking, je rappelle que le projet présenté en réunion publique, concerté, et approuvé par un conseil municipal unanime vise à faciliter le stationnement pour les usagers du pôle sportif, les patients de la maison médicale, les clients des commerçants proches ou les fidèles se rendant à l'église. Des chemins piétons adaptés faciliteront une déambulation pédestre facile.

Cette aire, située en entrée de village, a été pensée non pas comme un simple lieu de stationnement mais comme un lieu paysagé et végétalisé : de très nombreux arbres (45) de bonne dimension seront plantés le long des axes de la rue Charles de Gaulle et de l'avenue des Platanes notamment, et complétés par des arbustes et parterres de fleurs.

Je souhaite à toutes et à tous une belle rentrée ainsi qu'une bonne reprise ou découverte des activités sportives, culturelles, associatives proposées par le village.

J'adresse des encouragements particuliers à tous nos jeunes : ceux dont c'est la première rentrée scolaire, ceux qui sont passés au collège et au lycée et ceux qui ont réussi leurs examens ou concours vers les enseignements supérieurs.

Profitez bien de l'automne, de ses couleurs chaleureuses et que ses beaux jours vous permettent de vivre les événements de plein air à venir - brocante, fête des plantes et de l'environnement, Saint-Nom Classic, rallye pédestre des Amis de Saint-Nom, automne de la Plaine - de la plus belle façon !

## Accueil mairie

### Horaires de la mairie :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
- Mercredi de 9h30 à 12h
- Samedi : prochaines permanences accueil et état-civil, **samedis 5 octobre et 9 novembre 2019**, 9h30-12h.

## Prochain Conseil

Le Conseil municipal se réunira en mairie à 20h30, le **mardi 24 septembre** en séance publique. L'ordre du jour sera précisé par voie d'affichage et sur le site internet de la mairie.

## Recensement citoyen

Les jeunes gens de nationalité française, filles ou garçons, ayant atteint l'âge de 16 ans, doivent se faire recenser en mairie dans les 3 mois suivant leur date anniversaire. Fournir carte d'identité ou passeport et livret de famille. Possibilité de faire la démarche en ligne sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

## Permanences parlementaires

Béatrice PIRON, députée (LREM) de la 3<sup>e</sup> circonscription des Yvelines, vous reçoit à la mairie de Saint-Nom-la-Bretèche, le 4<sup>e</sup> lundi des mois impairs, de 9h à 11h. Rendez-vous obligatoire par mail : [beatrice.piron@assemblee-nationale.fr](mailto:beatrice.piron@assemblee-nationale.fr)

Chaleureusement

Gilles STUDNIA, Maire

# DON DU SANG

**Vendredi 4 octobre en mairie, de 15h à 20h**

Pour la seconde fois cette année, l'équipe de prélèvement de l'Établissement français du sang (EFS) viendra à votre rencontre, en mairie de Saint-Nom-la-Bretèche.

En juin dernier, vous avez été nombreux à effectuer ce geste généreux et nous vous en remercions très chaleureusement. Un don dure 45 à 60 minutes maximum. Il est essentiel de trouver de nouveaux donneurs car les besoins augmentent régulièrement et les réserves sont très faibles. De plus certains produits comme les plaquettes se gardent seulement cinq jours.

## Quelles sont les conditions pour donner ?

- être en bonne santé, être âgé de 18 à 70 ans (-1 jour) et être reconnu(e) apte à l'issue de l'entretien pré-don.
- ne pas avoir donné son sang moins de huit semaines avant.
- ne pas donner plus de quatre fois par an pour une femme et six fois pour un homme.

**Comment se passe un don ?** Un entretien pré-don permet de s'assurer que le prélèvement ne présente pas de risque pour le donneur. Le don lui-même dure 8 à 10 minutes. Il est réalisé par un personnel médical expérimenté. Le matériel de prélèvement utilisé est stérile et à usage unique. A l'issue du don, une collation est offerte. Il est important de bien boire après le don mais aussi avant ! Il est recommandé de ne pas être à jeun. Pour un premier don, se munir d'une pièce d'identité.

Retrouvez plus d'informations sur [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)



## Prochain scrutin électoral



**Les élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2020.**

L'inscription des nouveaux habitants sur les listes électorales est possible en mairie jusqu'au **vendredi 7 février 2020 inclus**.

Un formulaire téléchargeable sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ou disponible en mairie est à compléter, accompagné de la copie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

**+Infos :** 01 30 80 07 11 (service des élections de la mairie)

## BIENVENUE A...

**Nathalie Madelaine, nouvelle responsable du service urbanisme, des affaires juridiques et de la réglementation de la mairie.**



Suite au départ en retraite de Pierre-Yves BAUDU, responsable du service urbanisme de la mairie, Nathalie MADELAINE a été recrutée en juin dernier pour le remplacer. Elle est également responsable des affaires juridiques et des marchés publics. Ses missions : vous conseiller dans vos démarches d'urbanisme et vous renseigner sur la réglementation en vigueur à Saint-Nom-la-Bretèche.

Par ailleurs, elle est en charge de la gestion administrative des marchés publics et des assurances de la commune, ainsi que des éventuels contentieux avec des tiers.

Pour prendre rendez-vous avec Nathalie MADELAINE, contactez-la par téléphone aux horaires habituels d'ouverture de la mairie au 01 30 80 07 04 ou par mail : [urbanisme@mairiesnlb.fr](mailto:urbanisme@mairiesnlb.fr) / [dir.juridique@mairiesnlb.fr](mailto:dir.juridique@mairiesnlb.fr)

# TRAVAUX A L'ECOLE LOUIS PASTEUR

## Un été très studieux : aménagement de la cour de récréation et installation d'un ascenseur

Sitôt que les enfants ont déserté l'école pour des vacances bien méritées, les ouvriers chargés des travaux d'aménagement ont investi les lieux.

En seulement huit semaines, et malgré la chaleur parfois caniculaire, ils ont entrepris un important chantier pour rendre la cour de l'école Pasteur et celle de la garderie périscolaire plus ludiques, fonctionnelles sécurisées et accessibles aux personnes à mobilité réduite grâce à des rampes d'accès en pente douce.

Parallèlement, ils ont entamé la création d'un ascenseur qui permettra également de se conformer aux normes d'accessibilité.



### Côté cour...

Tout a été mis en oeuvre pour que la cour soit prête à accueillir les enfants le jour de la rentrée. Quelques aménagements restent néanmoins à finaliser. Ils seront terminés au plus tard durant les vacances de la Toussaint :

- Cour de l'école Pasteur : mise en place de bancs supplémentaires et d'un jardin pédagogique, marquage au sol de jeux et terrains de balle, installation de la structure de jeux en bois et de l'auvent.

- Cour garderie Victor Hugo : pose des bancs et du visiophone chemin des petites fées.



### Côté ascenseur...

L'ascenseur est un projet complexe. Il doit desservir six niveaux, dont ceux du gymnase et du restaurant scolaire.

A cette heure, des pieux d'une dizaine de mètres de profondeur ont été mis en place pour soutenir les fondations de cet équipement.

Reste à intervenir sur un des murs du gymnase, pouvant générer des nuisances sonores pour les écoles. L'installation de la cabine de l'ascenseur pourra alors débuter.

La fin des travaux est prévue pour la fin de l'année.

L'accès des personnes à mobilité réduite s'effectuera par le chemin de l'Abreuvoir et desservira tous les étages de l'école élémentaire.

## VOS DECHETS

### Benne à gravats

Tous les deux mois, une benne à gravats est mise à votre disposition, chemin des Cochons. La prochaine sera mise en place **samedi 28 septembre de 9h à 13h**. Pour y accéder, vous devez au préalable vous inscrire en mairie. +Infos : 01 30 80 07 00.

### Ecobus



Le camion qui collecte les déchets ménagers spéciaux (DMS) et les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) stationnera parking rue Michel Pérot, proche de la place de l'Europe, **mercredi 9 octobre de 9h à 12h**. Exemples de DMS : piles, batteries, ampoules, tubes néon, huiles et filtres à huile, peintures, colles, vernis, solvants, produits phytosanitaires et pesticides, produits d'entretien dangereux, cartouches d'encre... +Infos : 01 30 07 67 73 (Sepur).

### Sacs déchets verts

**Rappel :** des sacs en papier biodégradables sont en vente à l'accueil de la mairie au prix de 5 € les 10 sacs. Règlement par chèque ou appoint numéraire (pas de CB). Quantité limitée. Il est prudent de vérifier la disponibilité en contactant le 01 30 80 07 00.



## PASSEZ VOTRE BAFA !

### Devenez animateur en Accueil de Loisirs ou en Séjour

Le BAFA, Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur, ouvre les portes vers le monde de l'animation tout en contribuant à votre propre épanouissement.

C'est l'occasion pour vous de travailler auprès d'enfants et d'adolescents en leur proposant des activités culturelles, sociales ou éducatives.

Pour obtenir le BAFA, vous devez suivre deux sessions de formation théorique et un stage pratique qui se déroulent obligatoirement dans l'ordre suivant :



- **1 :** session de formation générale qui vous permet d'acquérir les notions de bases (8 jours minimum)
- **2 :** stage pratique permettant la mise en œuvre des acquis et l'expérimentation (14 jours effectifs minimum)
- **3 :** session d'approfondissement pour analyser et compléter vos acquis.

Conditions d'accès : Avoir 17 ans révolus le premier jour du stage.

La Fédération départementale des foyers ruraux des Yvelines organise **du 19 au 26 octobre 2019** à Saint-Nom-la-Bretèche, en partenariat avec la mairie, une formation générale en externat. **Tarif :** 380 € (330 € pour les Nonnais-Bretêchois).

**Contacts :** [fdfr.78@mouvement-rural.org](mailto:fdfr.78@mouvement-rural.org) ou 01 34 89 93 22

## INNOVATION

### L'agriculture du futur s'invente à la ferme Théart



Située chemin des 40 Arpents à Saint-Nom-la-Bretèche, la ferme horticole Théart regroupe actuellement 5 start-up qui inventent de nouvelles formes d'agriculture :

- **Tower farm**, expérimentation d'une culture hors-sol appelée aéroponie,
- **La Boîte à champignons** production de pleurotes dans du marc de café,
- **Néo Farm**, serre technologique développant une agriculture maraîchère durable,
- **UV Boosting**, solution alternative de protection des cultures,
- **Le Potager du 11**, production de légumes cuisinés par Jean-Baptiste Lavergne Morazzari, jeune chef étoilé versaillais.

Une visite de ces « jeunes pousses » est organisée par l'association patrimoniale de la Plaine de Versailles, **le jeudi 26 septembre à 16h30**.

Inscription obligatoire en contactant le 06 77 75 85 11. Visite gratuite. Places limitées.

# PORTAIL FAMILLE

## Pour vous faciliter la vie... adoptez-le !

Présenté en juin dernier lors d'une réunion dédiée aux parents d'élèves, le portail famille est à présent pleinement opérationnel. Ce nouvel outil vous offre une parfaite autonomie pour :

- inscrire vos enfants aux différents services périscolaires municipaux (accueils de loisirs, restauration scolaire et études) et en gérer les prévisions,
- consulter et payer les factures en ligne sur votre espace personnel sécurisé,
- télécharger le guide d'information présentant toutes les modalités liées aux services périscolaires (horaires, tarifs...).

Le portail famille est accessible depuis la page d'accueil du site web de la mairie (rubrique «En un clic»). Un mode d'emploi y est aussi à votre disposition.

**+Infos :** Service périscolaire de la mairie, tél. 01 30 80 07 08



## La rentrée en chiffres

**452** élèves répartis en **17** classes :

- **150** en maternelle
- **296** en élémentaire
- **6** en Unité d'Enseignement

**400** en moyenne fréquentent le restaurant scolaire, soit **88,5 %**

**236** sont inscrits à l'Accueil de loisirs, soit **52 %**

**132** sont inscrits à l'étude, soit environ **45 %**



## A noter :

Les nouveaux membres du bureau de l'Association des Parents d'Elèves (APE) ont récemment été élus (voir page 7 du supplément associatif).

L'élection des parents d'élèves délégués au conseil d'école aura lieu le **vendredi 11 octobre 2019**.

Une information sera transmise à ce sujet dans les cahiers de liaison des enfants.

## JEUNESSE

L'Espace jeunes, un lieu dédié aux distractions, à la culture et à la citoyenneté !

Le service Jeunesse de la mairie vise à faciliter l'intégration des jeunes de la commune âgés de 11 à 17 ans, tout en participant à leur éveil culturel, sportif et citoyen. Pour mener à bien cette mission, il s'appuie notamment sur l'Espace Jeunes animé par Marc Eloffe et Mélina Cailleret. Cette structure d'accueil libre situé près du centre culturel JKM, bénéficie de l'agrément de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Les adolescents qui souhaitent accéder régulièrement aux activités qui y sont proposées doivent au préalable approuver le règlement intérieur, remplir une fiche sanitaire de liaison et régler une cotisation annuelle de 25 euros.

L'Espace Jeunes est ouvert le mercredi et le samedi de 14h à 18h, le vendredi de 15h à 19h et tous les après-midis des vacances scolaires (fermé durant 4 semaines en été).

**Contact :** Marc Eloffe, 06 24 02 83 96 / jeunesse@mairiesnlb.fr



# TRAVAUX D'ÉTÉ : 4 CHANTIERS BIEN MENÉS !

Durant l'été, quatre grands chantiers ont bénéficié de conditions favorables pour avancer : au Nord du village, le boulevard des Plants, au centre, l'école Pasteur et au Sud, la rue Charles de Gaulle et son nouveau parking.

## 1) Rénovation du boulevard des Plants

Au fil des années, les raccordements des propriétés riveraines au réseau d'assainissement avaient contribué à l'affaissement de la voirie. La chaussée du boulevard était ainsi fortement dégradée et des pavés du caniveau central et des trottoirs se déchaussaient.

Suite à des échanges avec les habitants, à la fois individuels et collectifs en réunion publique, le choix a été fait de rénover la voie à l'identique.

Les travaux, conduits en juillet, ont également donné l'occasion de mener une inspection du réseau d'assainissement.

Reste à finaliser la rénovation de deux sentes qui débouchent sur ce boulevard.



## 2) Réfection de la cour d'école et mise en place d'un ascenseur aux normes PMR

Voir article « Travaux à l'école Louis Pasteur » page 3.

## 3) Réaménagement de la rue Charles de Gaulle

Dans la partie de la rue Charles de Gaulle située entre l'église et le rond-point Ouest, tous les travaux sur le réseau des eaux pluviales sont terminés. Reste à traiter d'ici fin septembre un tronçon entre l'église et l'avenue des Platanes. Depuis mi septembre, ont débuté les travaux conséquents d'enfouissement des réseaux électrique et de télécommunication, entre le n° 57 de la rue et l'avenue des Platanes. Ils se poursuivront jusqu'à la fin d'année. Ils impliquent d'ouvrir la chaussée pour installer des fourreaux dans lesquels les opérateurs feront passer leurs câbles. Des interventions chez certains riverains seront nécessaires et préparées de concert par la Mairie avec les habitants concernés. Rappel : les travaux d'aménagement et d'embellissement de la rue Charles de Gaulle dans sa configuration finale débiteront en 2020.

## Marquage au sol

Suite à la signature d'un nouveau marché pluriannuel, une campagne de marquage au sol a débuté en juin en centre ville et sur les principaux axes : passages piétons, bandes axiales, stops, limitations de vitesse à 30 km/h. Ce dispositif sera complété dans les prochains mois.



## 4) Création d'un parking paysager de 60 places

Celui-ci devrait être opérationnel début novembre comme prévu. Il sera caractérisé par une configuration paysagère prévoyant arbres, arbustes, parterres de vivaces et de bulbes et enherbement des places de stationnement. L'enherbement des places permet de faciliter l'infiltration des eaux de pluie.

45 arbres seront plantés. Ils ont été sélectionnés dans une pépinière yvelinoise. La circonférence des troncs, 25 à 30 cm, permettra de bénéficier d'un environnement végétal agréable dès la plantation.

Les essences retenues sont déjà bien implantées localement. Il s'agit de :

- Platanes : 5 sujets plantés le long de l'avenue des Platanes.

- Charmes : 11 sujets créeront un mur végétal entre la rue Charles de Gaulle et le parking en entrée de village.

- Cerisiers du Japon : 9 sujets seront plantés en partie centrale de parking.

- Arbres de Judée : 19 sujets structureront l'espace entre la maison médicale, la résidence Nexity et le parking lui-même.

- Magnolia grandiflora : 1 sujet.

Parmi les autres végétaux qui agrémenteront les lieux sous forme de haies et dans le cadre de parterres : saules pourpres, viornes obier ou boules de neige, cornouillers, hortensias à feuilles de chêne ou encore euphorbes, iris, héliobores...

## A venir :

- En octobre-novembre, pose d'une borne de recharge électrique pour les automobiles sur l'avenue des Platanes, en face de l'entrée du parking de l'Europe. Deux véhicules pourront s'y brancher.

- D'ici la fin d'année, mise en place de deux abribus : l'un sur l'avenue des Platanes, à l'arrêt Maison des associations, l'autre rue du Valmartin au niveau de la rue de la Procession.

### 5 PLATANES COMMUNS



### 11 CHARMES PALISSÉS



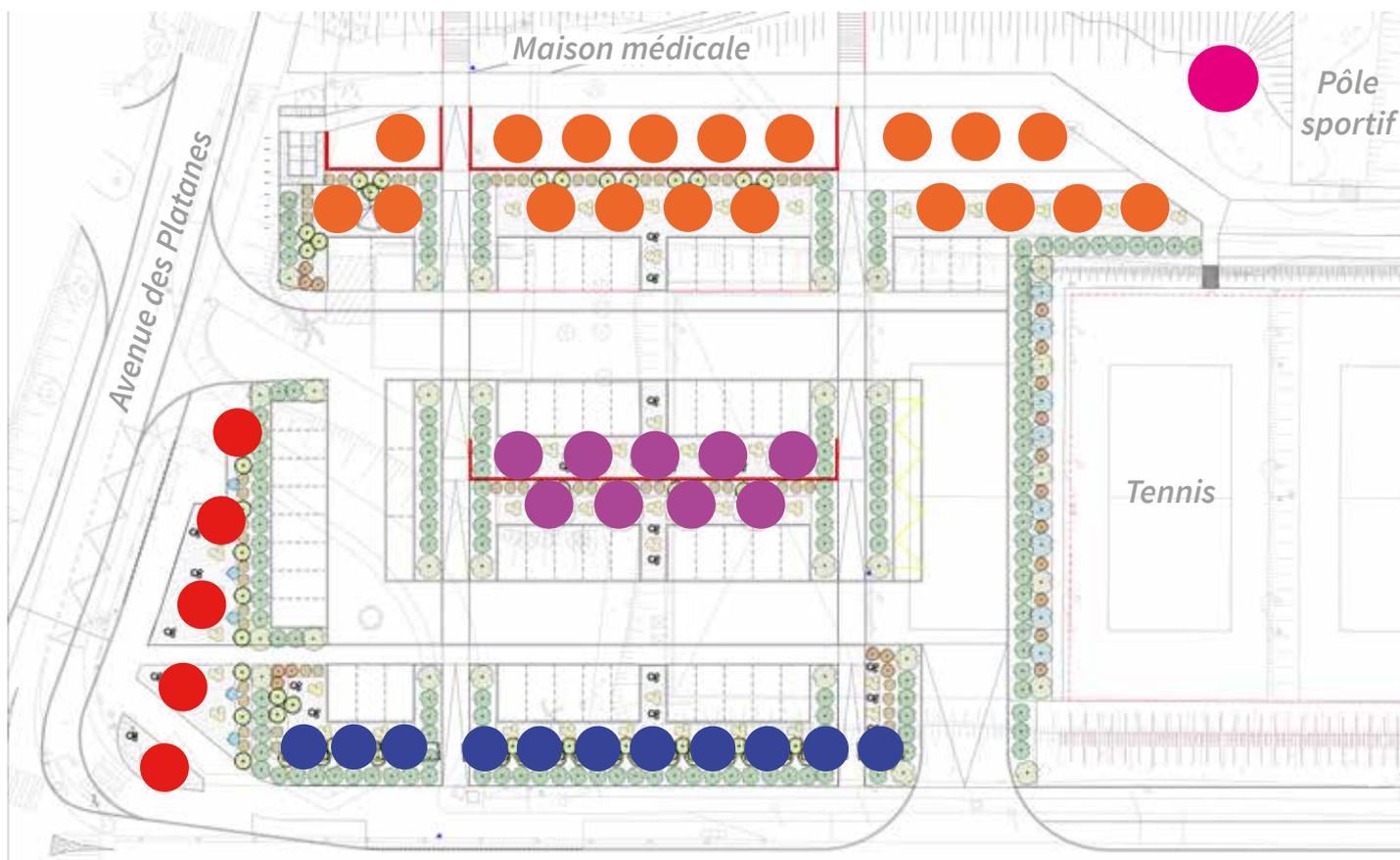
### 9 CERISIERS DU JAPON



### 19 ARBRES DE JUDÉE



### 1 MAGNOLIA GRANDIFLORA

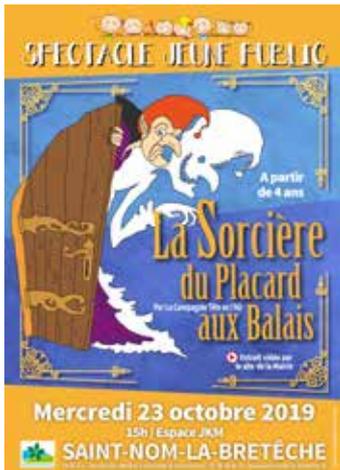


# À vos agendas !

## SPECTACLES

### SPECTACLE JEUNE PUBLIC

**Mercredi 23 octobre**  
Proposé par le SACA\* à 15h :  
**La Sorcière du placard  
aux balais** par la compagnie  
*Tête en l'Air*, Espace JKM.  
Entrée 6 € (sur place).



## EXPOSITION

### REG'ART 78

**Du 11 au 14 octobre**  
Exposition des oeuvres de  
**Christiane Nataf** et **Edwige  
Mitterrand**, maison des  
Associations, 9 route de Saint-  
Germain, de 10h à 18h (le 11 à  
partir de 14h). Entrée libre.

### SALON DES ARTISTES

**Du 16 au 24 novembre**  
Cette année, le salon des  
artistes rassemblera en mairie  
les oeuvres d'une quarantaine  
d'artistes locaux. Entrée libre.  
Horaires sur le site de la mairie  
et par voie d'affiches.

## SOUVENIR

### CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

**Lundi 11 novembre**  
101<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice  
de 1918, au monument aux  
morts à de la commune et de  
Chavenay (horaires à déterminer)

## ANIMATIONS

### BROCANTE

**Dimanche 22 septembre**  
Dès 9h, avenue des Platanes et  
route de Saint-Germain avec,  
cette année, la **présence de  
brocanteurs professionnels.**



### FÊTE DES PLANTES ET DE L'ENVIRONNEMENT

**Samedi 28 septembre**  
Proposée par l'association  
*Saint Nom la Nature*, place de  
l'Europe, de 10h à 16h, avec la  
présence d'animaux de la ferme.

### TOURNOI DE BRIDGE

**Samedi 28 septembre**  
En mairie de 14h à 19h homo-  
logué par paires. Inscriptions  
auprès du *club de bridge de  
Chavenay* au 01 30 54 90 11.

### 4<sup>e</sup> SAINT-NOM CLASSIC

**Dimanche 29 septembre**  
Rallye touristique et concours  
d'élégance de voitures des  
années 1930 à 1980.  
Inscriptions auprès du SACA\*.



### RALLYE-PROMENADE

**Samedi 5 octobre**  
L'association *Les Amis de Saint-  
Nom* vous propose durant 2h,  
un parcours pédestre pour  
découvrir l'histoire et les curio-  
sités de notre village. Départ  
à 9h de l'Espace JKM. PAF : 5 €  
Inscription par mail : asnb.  
histoire@wanadoo.fr

### COCKTAIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

**Vendredi 8 novembre**  
En mairie, sur invitation en  
vous faisant connaître auprès  
de l'association locale AVF,  
Accueil Villages Français :  
Contact : 06 11 97 27 37.

## SANTÉ

### DON DU SANG

**Vendredi 4 octobre**  
De 15h à 20h, en mairie de  
Saint-Nom-la-Bretèche.  
Organisé par l'Etablissement  
du Sang Français (EFS) en par-  
tenariat avec la municipalité.  
+Infos : page 2

## HORS NOS MURS

### AUTOMNE DE LA PLAINE

**Jusqu'au 15 décembre**  
De nombreuses sorties et  
animations sont proposées  
par l'association patrimoniale  
*Plaine de Versailles*. +Infos :  
www.plainedeversailles.fr

### « SOUS LE MANTEAU »

**Samedi 5 octobre**  
Projection du film « Sous le  
manteau » à 10h et conférence-  
débat animée par JC Leroux,  
salle Philippe Noiret aux  
**Clayes-sous-Bois**. Entrée libre.



### 5<sup>e</sup> RENCONTRES DU LIVRE

**Dimanche 6 octobre**  
Une trentaine d'auteurs seront  
réunis à **Noisy-le-Roi** de 14h30  
à 18h, aux Anciennes Écuries,  
place de la Ferme du Chenil.  
Grands débats, cafés littéraires,  
dédicaces... Entrée libre.  
+Infos : 01 42 68 26 30  
https://rencontresdulivre.com

### SALON DES BIÈRES & WHISKIES RÉGIONAUX

**Dimanche 13 octobre**  
Organisé à **Fourqueux** par le  
*Club Rotary* de 11h à 20h,  
Espace Pierre Delanoë. Entrée :  
5 € (dégustation de bière offerte).

(\*) Service des Affaires Culturelles et Associatives (SACA)  
Espace JKM, place Henri Hamel  
Tél. 01 30 56 66 27 / mail : sec.culture.asso@mairiesnlb.fr



**SNB Village Info n° 17 / ISSN n° 2554-067X (print) et 2554-7224 (web)**  
Mairie : 32 rue de la Fontaine des Vaux 78860 Saint-Nom-la-Bretèche. Tél. : 01 30 80 07 00  
Directeur de la publication : Gilles Studnia, Maire. Directrice de la rédaction : Karine Dubois.  
Responsable communication : Pascal Bouchain Tél. 01 30 80 07 13. Mis en page par nos soins.  
Impression : Studiograph Tél. 01 30 80 40 06. 2 500 exemplaires. Dépôt légal : septembre 2019.



Rejoignez-nous sur  
**facebook.com**  
**/mairiesaintnomlabreteche**  
Inscrivez-vous  
à notre Newsletter web  
**www.saint-nom-la-breteche.fr**